Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
Mardi 22 Novembre 2022

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Julie CUMINETTI, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR
Excusés : Pierre CROS, Eric PLANES, Jacques ZOCCHETTO
Assistent : Pierre CIBOT, Jean-Pierre CROUZERY, Eric DORIA, Daniel FABRE, André LAUR Alain PALAUSSE, André PEYRE, Alain REY

Ouverture de la séance à 17h30 (visioconférence)

Communication du Président

Match France/Japon du 20 novembre à Toulouse.
Remerciements à la Région pour la réception et au service communication de la Ligue pour la parfaite organisation.

Signature des conventions avec la Ligue des Sapeurs-Pompiers et des Rubie's avec la FFR.

Félicitations à la sélection de la Ligue Occitanie pour sa victoire dans le tournoi final de l'Amicale des VI Nations.

Accueil à la Maison du Rugby d'une délégation de la Ligue de la Nouvelle Aquitaine conduite par le président Michel MACARY et Sébastien CONCHY le 05 décembre prochain.

Invitation le lundi 28 novembre sur le plateau de FR3 de Frédérick DEDIEU, Eric DORIA et Ghislaine ROSSIGNOL sur le thème du rugby des ados.

Demande de création d'une commission pour gérer le rugby loisirs et le rugby entreprises.

Association du Bureau Fédéral avec le mouvement du Comité National Olympique du Sport Français pour que les élections fédérales, prévues fin 2024, soient reportées au 30 juin 2025, afin de dissocier clairement les élections fédérales dans les toutes disciplines et les JO.

Alain DOUCET souhaite créer à l'identique de la newsletter Occitanie, une nouvelle rubrique hebdomadaire « faites connaissance avec » mettant en avant les élus et toutes les actions entreprises par la Ligue. Le service communication est en charge de ce dossier.

Validation procès-verbal

Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Bureau le procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2022.
Le Bureau approuve le procès-verbal à l'unanimité.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Médical

Bernard VAUR fait part de la difficulté à couvrir toutes les demandes faites sur les sélections et stages.
Le Président demande que ces demandes ne soient pas démesurées.
Il est souhaitable d'établir des normes pour l'encadrement de toutes ces actions.
Il demande que Bernard VAUR, Jean POUS et les CTL entament une réflexion pour définir le cadre minimum de l'assistance médicale.

Discipline

Traitement et décision de la commission de discipline du match Marseillan / Vinassan.
Jean-Claude LEGENDRE renouvelle sa confiance aux commissions régaliennes au sujet des rendus des décisions prises, suite aux rapports officiels transmis par les arbitres et les représentants fédéraux.
Jean-Pierre CROUZERY fait l'historique du dossier instruit en commission.
La décision sera communiquée et notifiée aux clubs et aux joueurs le 23/11.
Eric DORIA souhaite apporter des observations sur ce dossier : il demande que dorénavant, les faits précis nécessaires à la commission de discipline, survenant lors d'un match soient exprimés par écrit (et non plus par téléphone) par les officiels et de mettre le DAL en copie de ces échanges.
Le Président DOUCET dit que lors des traitements de dossiers et, dans l'attente de compléments d'enquête, il faut appliquer une suspension provisoire.
Il dit que lorsque les faits sont mentionnés sur la feuille de match signée par les clubs et qu'il n'y a aucune réclamation portée, il n'y pas lieu de relancer l'enquête.
Le Président dit qu'en cas d'appel du joueur n°5 de Marseillan de la décision de la commission de discipline, la LOR fera immédiatement appel incident auprès de la Commission d'appel fédérale.
Le Bureau vote à la majorité, 6 contre, 1 abstention la décision de faire appel.

Proposition d'actions « violence chez les jeunes »

Jean-Yves MOURET présente les propositions de mesures à mettre en place sur les rencontres M16 et M19.
Alain REY dit qu'il serait opportun que les CD de connaissent l'état des sanctions des clubs de leurs départements respectifs.
Jean-Pierre CROUZERY répond, qu'à la demande de Frédérick DEDIEU, ce point sera fait et diffusé à chaque département.
Le Président souhaite que ce bilan soit étendu au niveau régional.
Sur la proposition d'équiper les bancs de touche de chasubles d'identification, Alain AZPIROZ dit qu'un premier chiffrage a été demandé à l'équipementier de la LOR et que d'autres consultations seront faites.
Il est décidé que ces propositions pourront être enrichies d'ici fin décembre et revues lors d'un prochain Bureau, afin de définir les mesures nécessaires et indispensables.

Ressources humaines

Pierre CIBOT fait le point sur :
➢Titres restaurant : mise en application de la décision du Bureau, fin de la libéralité pour les 3 CTC concernés, avec application pour les salariés des autres MOT
➢Prime 2021-2022 : conformément à la décision du Bureau, 50% du montant de la prime seront versés en novembre, le solde en mai 2023.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Congé exceptionnel : Pierre CIBOT demande la position de la LOR sur la reconduction d'un jour de CP accordé durant la fermeture de la LOR du 26 au 30-12-2022, avantage consenti depuis la création de la LOR.
Le Président DOUCET et le Bureau Territorial donnent leur accord.

Mutuelle 2023 : Augmentation générale des tarifs des mutuelles en moyenne de 10% et revalorisation du plafond annuel de la SS de l'ordre de 2 à 3%.
Un constat sur le contrat annuel souscrit auprès de Prévifrance montre un rapport « sinistres / primes » déficitaire.
Plusieurs mutuelles ont été contactées par le biais du Cabinet SANTO.
Seule Prévifrance propose l'option « salarié + enfants à charge ».
Le Président demande au Bureau de voter la proposition de tarification de la mutuelle Prévifrance présentée.
Le Bureau à la majorité, 1 abstention, vote en faveur de la Mutuelle Prévifrance.

Le Président DOUCET revient sur la prime exceptionnelle qui avait été envisagée pour les CTL et le DTL.
La problématique a été abordée par Pierre CIBOT lors de la réunion mensuelle «FFR et Directeurs de ligues ». Le Service RH de la FFR a rappelé que la LOR n'était pas l'employeur de ces salariés et qu'il serait incongru qu'une prime leur soit allouée.

Mot de Perpignan

Alain DOUCET dit que les échanges se poursuivent avec Jacques ZOCCHETTO et qu'il lui a été indiqué que la LOR quittera le site de Perpignan le 31/12/2022.

Arbitrage

Eric DORIA fait un point sur l'actualité.

Campagne recrutement ligues 2022/2023

AURA	BFC	BRET	CORSE	CVL	GEST	GUYA	HDF	IDF	NLAR	NORM	OCCITANIE	PACA	PDL	TOTAL
91	24	8	2	33	19	1	24	82	118	18	146	41	17	624
14,6%	3,8%	1,3%	0,3%	5,3%	3,0%	0,2%	3,8%	13,1%	18,9%	2,9%	23,4%	6,6%	2,7%	100%

Évolution des effectifs au 22 novembre

suivi affiliations arbitres saison 2022/2023

CD	CD46	CD81	CD32	CD65	CD12/48	CD82	CD31	CD09	CD34	CD11	CD30	CD66	total
31-déc	15	65	53	56	27	39	159	29	67	40	31	44	625
18-nov	17	71	53	54	29	40	160	29	70	37	32	44	636
écarts	2	6	0	-2	2	1	1	0	3	-3	1	0	11
% réaffiliés	113	109	100	96	107	103	101	100	104	93	103	100	102
	13%	9%	0%	-4%	7%	3%	1%	0%	4%	-8%	3%	0%	2%
En cours								1	1	1		2	5

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Analyse des effectifs

148 arrêts -23,68%
160 nouveaux candidats ACF +25,6%
Sur les 148 arrêts :
91 niveau 1
37 niveau 2
20 niveau 3
On perd en compétence par rapport aux niveaux

Fin de carrière + limite d'âge	**20**	**13,51%**
Blessures	**14**	**9,46%**
Arbitrage chronophage /travail/famille	**30**	**20,2%**
Etudes	**20**	**13,51%**
Mutation autres ligue	**4**	**2,7%**
Reprise du jeu	**28**	**18,9%**
Formation entraîneur	**8**	**5,4%**
Incivilités/actions et voies de faits officiels	**22**	**14,9%**

La charte de l'arbitrage

A la date du 22 novembre, 37 clubs sont en infraction (1 Top 14, 2 Pro D2, 1 National, 2 F1, 2 F2, 5 F3, 1 R1, 4 R2 et 19 R3). Ils représentent 41 recrutements potentiels d'arbitres.

Rugby des Ados

74% d'interventions ont été faites dans les clubs à fin décembre.
L'ensemble des clubs possédant une équipe cadets aura été visité.

Réforme des désignations fédérales

Développement d'un process de désignations fédérales « Ovale-3 », groupe de travail et calendrier présenté.

Eric DORIA porte à la connaissance du Bureau que 8 arbitres occitans ont été sélectionnés en zone technique pour la prochaine Coupe du Monde.

Mécénat

André PEYRE et André LAUR font le point sur l'appel au mécénat pour les particuliers et les entreprises.
Le Président DOUCET demande au Bureau de voter la mise en place de cette opération de mécénat.
Le Bureau à l'unanimité valide la proposition.
Les courriers et le bulletin de solidarité seront adressés dès le 23/11 aux élus, officiels de match majeurs, représentants fédéraux et entreprises.

Rugby à 5

Alain PALAUSSE indique que les finales nationales se joueront à Blois les 24 et 25 juin 2023, celles de Ligue le samedi 3 juin 2023 en Pays Catalan (site à définir).
Pour les finales départementales, le canevas des tournois sera construit avec les référents départementaux au cours d'une réunion par visio programmée le 12 décembre.
Le développement du rugby à 5 (plus de 1200 licenciés aujourd'hui) nécessite une stratégie et une communication plus intense avec la Coupe du Monde à venir
Alain PALAUSSE souhaite qu'une dotation soit allouée (11 chasubles et 2 ballons T4) pour toute nouvelle création de section de rugby à 5 (joueurs impérativement licenciés).

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Questions diverses

Prix du bénévolat FFR
Daniel COLLET soumet au Bureau les candidatures de :
René LANDES (46) – Jean-François FABRE (48) – Driss KHAIZA (82) – Christelle MARTUCHOU (09).
Le Bureau valide ces propositions.

La séance est levée à 20h35

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr